



VILLE DE  
**MALARTIC**

**AVIS PUBLIC  
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE  
DM-08-2018**

---

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, greffière de la Ville de Malartic, qu'il y aura une séance du conseil municipal **mardi, le 21 août 2018, à 19 h**, à la salle du conseil, située au 901, rue Royale, à Malartic.

Au cours de cette séance, le conseil municipal va statuer sur une demande de dérogation mineure de monsieur Mario Bélanger, relativement à l'immeuble situé au 670, rue La Salle, Malartic (# 2 998 573 du cadastre du Québec) afin d'autoriser comme étant conforme :

- Une marge de recul latérale de 45 cm pour une remise.

Dans l'éventualité où le conseil municipal accepte la présente demande de dérogation mineure, le tout sera dès lors considéré comme étant conforme à la réglementation municipale.

Tout intéressé peut se faire entendre devant le conseil municipal relativement à cette demande.

**DONNÉ à Malartic**, ce 26 juillet 2018.

**M<sup>e</sup> Kathy Gauthier**  
Greffière